

ENQUÊTE EXPLORATOIRE 2026

Risque nature et analyse crédit

Du risque identifié à l'analyse crédit : où en sont les pratiques déclarées ?

Pratiques, besoins d'information et points de friction

Collecte : Junior ESSEC
Commanditaire : Greenance
Octobre 2026

Population mixte : professionnels de la banque et d'autres activités financières ou de conseil. Les résultats portent sur des personnes, et non sur un échantillon représentatif de banques.

Version intégralement révisée le 8 octobre 2026 ; mise à jour éditoriale le 9 octobre 2026. Les références externes sont distinguées des résultats de l'enquête.

SYNTHÈSE

Des outils déclarés, des usages à préciser

L'enquête décrit une appropriation hétérogène du risque nature. Les outils et les démarches d'évaluation sont déclarés par une majorité des répondants, tandis que les besoins exprimés portent sur des informations adaptées au dossier et sur leur traduction financière. Elle ne permet pas de mesurer l'effet de ces dispositifs sur les décisions de crédit.

1. L'équipement ne renseigne pas, à lui seul, sur l'usage

62 répondants sur 81 (76,5 %) déclarent un outil ou une source dédiée. Parmi les 18 analystes crédit, 9 répondent ne pas en utiliser. Ce contraste exploratoire invite à étudier l'accès aux outils et leur usage selon les métiers ; il ne prouve pas une défaillance des dispositifs.

2. Les dépendances sont évaluées selon des modalités diverses

53 sur 81 (65,4 %) déclarent évaluer les dépendances : 16 systématiquement et 37 au cas par cas. Les 17 réponses négatives et les 11 « je ne sais pas » sont des situations distinctes. Le questionnaire ne permet pas de juger la profondeur ou la pertinence des évaluations.

3. L'information doit pouvoir être utilisée dans le dossier

26 sur 81 (32,1 %) choisissent les données fiables au site comme premier blocage ; 15 citent la méthode, 11 le temps analyste et 10 la compatibilité avec le travail de crédit. **40 sur 81 (49,4 %)** préfèrent une combinaison de formats en comité. Les réponses ouvertes évoquent aussi les coûts, les flux financiers, les approvisionnements et les garanties.

4. La visibilité sur le dispositif mérite une attention propre

Parmi les 29 répondants se disant totalement prêts aux attentes BCE, 7 ne savent pas si les dépendances sont évaluées et 3 répondent qu'elles ne le sont pas. Ces réponses interrogent ce que chacun connaît du dispositif ; elles ne constituent pas un contrôle de conformité.

Lecture : enquête non probabiliste, population mixte, fonctions et périmètres hétérogènes. Tous les chiffres ci-dessus sont recalculés dans la base brute. Aucun résultat ne représente une proportion de banques françaises.

GUIDE DE LECTURE

Ce que ce rapport cherche à éclairer

L'enjeu éditorial est le passage d'une information sur la nature à son utilisation dans l'analyse crédit. Le questionnaire documente des composantes de ce passage : compréhension des notions, évaluation déclarée, outils, niveau d'analyse, organisation et besoins d'information. Il n'observe pas la chaîne complète dans les dossiers.

Question de lecture	Sections
Que recouvre le risque nature pour les répondants ?	Profils et périmètre ; dépendances ; exemples décrits (p. 4-6).
Comment déclarent-ils l'analyser ?	Outils ; granularité ; cadres ; préparation (p. 7-10).
Qu'est-ce qui facilite ou complique son utilisation ?	Blocages ; formats et temps ; besoins ; organisation ; perceptions (p. 11-15).
Que nous apprennent les textes et l'expérience du climat ?	Contexte prudentiel ; retour d'expérience ; implications (p. 16-19).
Comment lire et réutiliser les résultats ?	Méthode et limites ; questionnaire ; références (p. 20-25).

Trois niveaux de preuve

Résultats de l'enquête : réponses individuelles, proportions descriptives et illustrations qualitatives. **Sources externes** : constats publiés par les autorités ou d'autres organismes, avec leur propre population. **Interprétations** : questions et pistes proposées à partir de ces deux matériaux, sans les confondre.

Un protocole confirmé, une portée exploratoire

L'enquête a été réalisée par la Junior ESSEC, par téléphone avec assistance informatique (CATI), de juillet à octobre 2026. Le commanditaire a confirmé le protocole de collecte, y compris les dates de terrain, les consignes et le recrutement. La période est publiée ici au mois, conformément au rapport source. L'échantillon reste non probabiliste et non pondéré.

Greenance intervient commercialement sur le sujet étudié et finance cette enquête. Le rapport ne présente ni ne compare de solutions. L'objet est de fournir au secteur des résultats utilisables avec leurs limites.

01 · POPULATION

81 points de vue, plusieurs métiers et périmètres



Source : enquête Greenance / Junior ESSEC, juillet-octobre 2026. Q1. Base : 81 répondants ; déclarations individuelles.

Taille déclarée de l'institution (Q2)	n	%
Moins de 10 Md€ de bilan	18	22,2 %
10-100 Md€	13	16,0 %
Plus de 100 Md€	50	61,7 %
Typologie déclarée (Q3)	n	%
Banque universelle	42	51,9 %
Banque d'investissement	14	17,3 %
Banque régionale	4	4,9 %
Banque privée	4	4,9 %
Autre	17	21,0 %

La base inclut des employeurs relevant du conseil, de la gestion d'actifs et d'autres activités financières. Le périmètre de collecte annoncé ne garantit donc pas une population exclusivement bancaire. La catégorie « Autre » de Q3 ne suffit pas à identifier les non-banques.

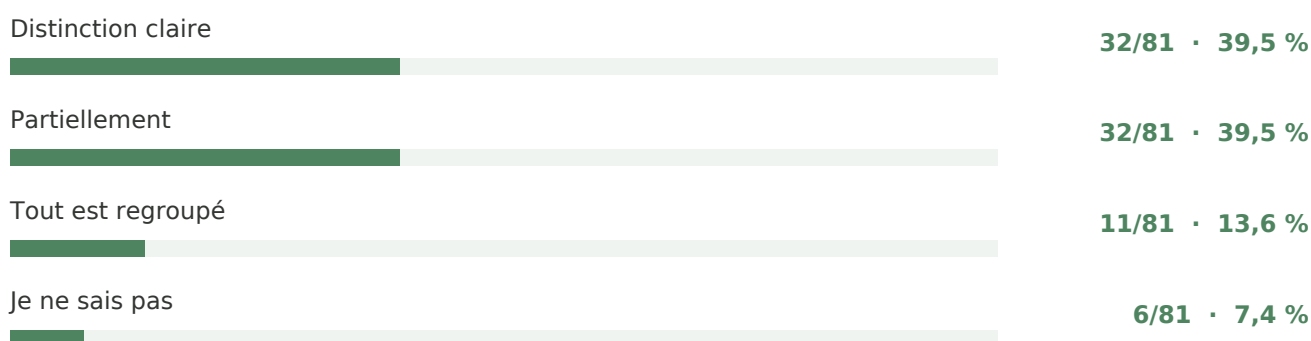
Les tailles et typologies sont celles déclarées par les répondants : elles peuvent renvoyer au groupe, à une entité ou à leur périmètre. Plusieurs personnes peuvent relever d'un même employeur. Les profils de très faible effectif ne font pas l'objet de conclusions spécifiques.

02 · COMPRÉHENSION ET ÉVALUATION

Distinguer les notions et évaluer les dépendances

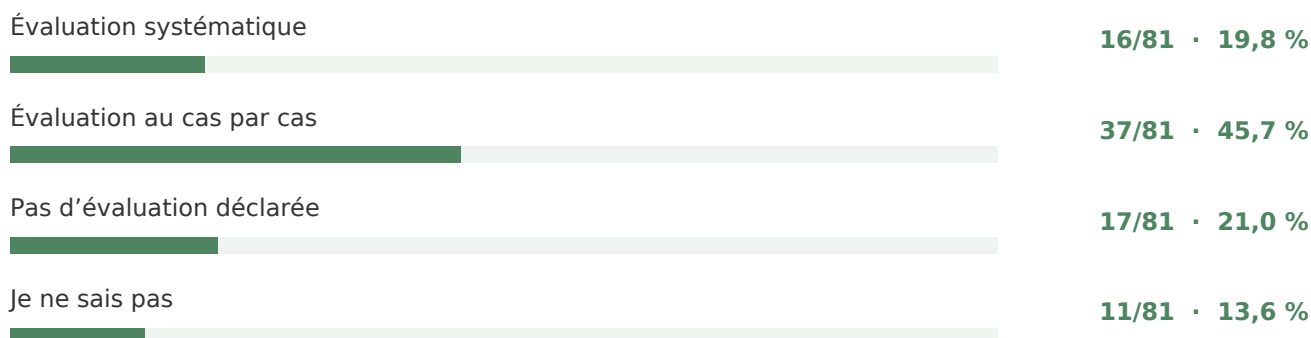
Une dépendance désigne ce dont une activité a besoin pour fonctionner, par exemple une ressource en eau. Un aléa ou une dégradation peut affecter cette ressource ; la vulnérabilité dépend aussi de l'usage et des possibilités d'adaptation. Un impact désigne les effets de l'activité sur la nature. Ces dimensions sont liées mais ne sont pas interchangeables.

La distinction déclarée reste souvent partielle



Source : enquête Greenance / Junior ESSEC, juillet-octobre 2026. Q4. Base : 81 répondants ; déclarations individuelles.

L'évaluation au cas par cas est la modalité la plus citée



Source : enquête Greenance / Junior ESSEC, juillet-octobre 2026. Q6. Base : 81 répondants ; déclarations individuelles.

Une évaluation au cas par cas peut correspondre à une démarche proportionnée aux expositions. Le questionnaire ne précise ni les critères de sélection ni la qualité de l'analyse. Il ne permet donc pas d'ordonner ces modalités comme des niveaux de maturité.

Parmi les 32 répondants déclarant une distinction claire à Q4, 10 évaluent systématiquement, 12 au cas par cas, 2 répondent non et 8 ne savent pas à Q6. Une distinction conceptuelle et une pratique d'évaluation sont deux objets différents.

03 • RISQUES DÉCRITS

Des aléas physiques aux conséquences pour l'emprunteur

Les réponses à Q5 couvrent des aléas, des dépendances, des méthodes internes et des situations hors du périmètre du répondant. Les exemples proposés dans la question citent notamment l'eau, les inondations, la sécheresse, les sols, la biodiversité et les feux. Les mentions recueillies ne sont donc pas qualifiées de spontanées.

Ce que décrivent les réponses	Ce que cela apporte à la lecture
Des aléas : inondations, incendies, sécheresse, chaleur, retrait-gonflement des argiles	Un vocabulaire familier des risques physiques. Ces risques peuvent relever à la fois du climat et de l'environnement.
Des ressources et services : eau, pollinisation, ressources exploitées, approvisionnement	Un questionnement sur les dépendances de l'activité et de sa chaîne de valeur.
Des effets économiques : interruption, coûts, valeur des actifs, remboursement	Une description des canaux possibles de transmission au crédit.
Des réponses générales, une absence d'analyse ou un périmètre non concerné	Des situations à distinguer, sans les convertir en une seule catégorie d'immaturité.

Une pratique décrite n'est pas une pratique vérifiée

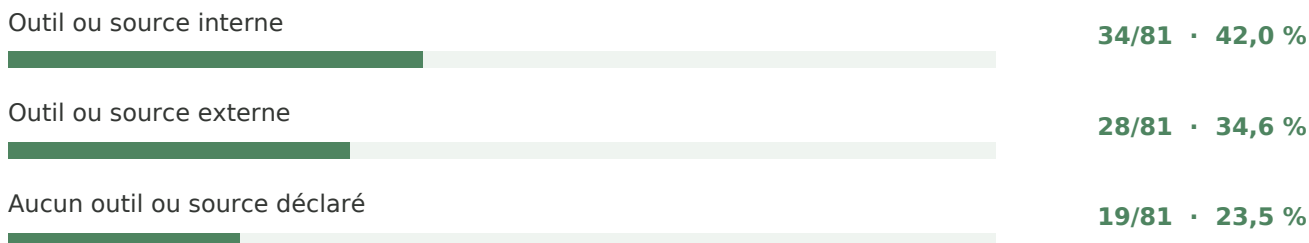
Certaines réponses expliquent que l'analyse varie selon le secteur et l'implantation, ou qu'elle vient nuancer l'appréciation du risque. D'autres mentionnent un questionnaire ESG ou une notation interne. Ces descriptions montrent une diversité de points d'entrée, sans établir leur couverture réelle ni leur influence sur les conditions du crédit.

Citer un aléa précis ne démontre pas une analyse complète des dépendances. Inversement, parler de services écosystémiques sans citer un aléa ne constitue pas une réponse moins pertinente. Le rapport ne transforme donc pas la précision lexicale en score de maturité.

Source : lecture qualitative de l'ensemble des 81 réponses à Q5. Les thèmes se recouvrent. Ils sont présentés sans classement statistique ni fréquence issue d'un codage non reproductible.

04 · OUTILS

Un équipement déclaré fréquent, un usage peu documenté



Source : enquête Greenance / Junior ESSEC, juillet-octobre 2026. Q8. Base : 81 répondants ; déclarations individuelles.

La question réunit « outil » et « source de données ». Elle ne précise ni le contenu, ni la couverture nature, ni les utilisateurs, ni la fréquence d'utilisation. Une réponse unique est enregistrée ; l'usage simultané de ressources internes et externes ne peut pas être identifié.

Un contraste à explorer auprès des analystes crédit

Réponse « Non » à Q8	n / base	%
Analystes crédit	9 / 18	50,0 %
Autres profils réunis	10 / 63	15,9 %

Cet écart décrit l'échantillon. Il peut refléter des différences de périmètre, de connaissance, d'accès ou d'usage ; l'enquête ne permet pas de choisir entre ces explications. Il ne signifie pas que les analystes des banques françaises seraient moins équipés dans les mêmes proportions.

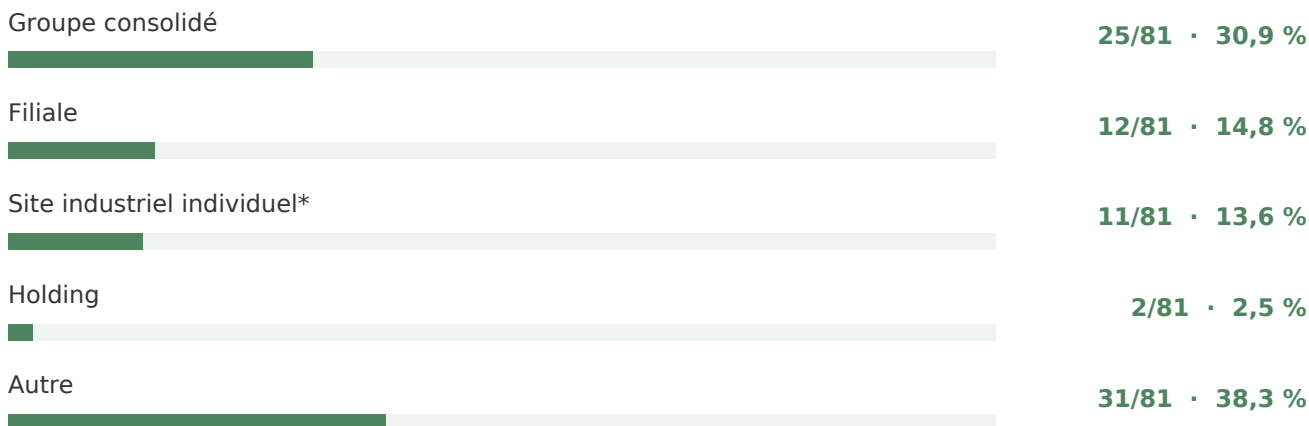
La question utile pour la suite

Quand un outil est déclaré, quelle information entre effectivement dans le dossier ? Qui la consulte, l'interprète et la discute ? Dans quels cas conduit-elle à une demande de précision, à une analyse approfondie ou à une action de suivi ? Ces points prolongent les résultats sans supposer à l'avance qu'un achat d'outil serait la réponse.

Croisement Q1 × Q8, descriptif et exploratoire. Pas de test sectoriel ni d'inférence causale. Les « autres profils » forment un groupe hétérogène.

05 • GRANULARITÉ

Le niveau d'analyse doit correspondre au financement



Source : enquête Greenance / Junior ESSEC, juillet-octobre 2026. Q7. Base : 81 répondants ; déclarations individuelles.

* Libellé exact : « Site industriel individuel (entièreté du groupe) ». Cette formulation juxtapose deux niveaux et ne couvre pas explicitement tous les actifs, notamment immobiliers.

Les 11 réponses à cette modalité ne mesurent pas la totalité des analyses localisées. Parmi les réponses « Autre », une personne indique « Pour chaque immeuble » ; d'autres évoquent une entité juridique, un projet, une contrepartie ou une adaptation à la structure du financement. La catégorie comprend aussi des inconnues et des absences d'analyse.

La granularité est une question de pertinence

Le niveau groupe peut servir à une première lecture du portefeuille. Une analyse d'actif peut devenir nécessaire pour examiner une exposition particulière. L'enquête ne permet pas de déterminer si le niveau retenu est adapté à la matérialité du risque, au débiteur, aux garanties et au financement considéré.

L'enjeu est de pouvoir relier un actif ou un approvisionnement sensible à l'activité économique concernée, puis à l'entité qui porte la dette. Une localisation seule ne renseigne ni la contribution du site au revenu ni la capacité de substitution.

31 répondants choisissent « Autre » ; 30 précisions libres sont renseignées. Les réponses libres n'ont pas été réaffectées aux modalités fermées. Il serait trompeur d'écrire que seuls 13,6 % réalisent une analyse au site.

06 · CADRES ET RESSOURCES

Connaître, appliquer et publier sont des usages distincts

Dispositif	Connu au moins de nom	Usage déclaré
TNFD	38 / 81 · 46,9 %	6 / 81 · 7,4 %
LEAP	33 / 81 · 40,7 %	9 / 81 · 11,1 %
ENCORE	30 / 81 · 37,0 %	13 / 81 · 16,0 %

24 répondants (29,6 %) ne connaissent aucun des trois dispositifs proposés ; **61 (75,3 %)** n'en déclarent aucun usage. Ces résultats portent sur les trois noms cités dans le questionnaire, pas sur l'ensemble des méthodes disponibles.

Trois fonctions, sans ordre obligatoire

Repère	Fonction
TNFD	Recommandations pour structurer la gestion et la publication des dépendances, impacts, risques et opportunités liés à la nature.
LEAP	Approche d'évaluation associée à la TNFD : localiser, évaluer les dépendances et impacts, apprécier les risques et opportunités, préparer la réponse et la publication.
ENCORE	Ressource pour explorer les dépendances et les impacts des activités économiques sur la nature, notamment comme point d'entrée sectoriel.

Ces dispositifs ne forment pas un entonnoir de maturité. Une banque peut utiliser d'autres méthodes ; connaître un acronyme n'atteste pas la qualité d'une analyse. Les réponses de Q9 distinguent connaissance de nom et connaissance approfondie sans usage, contrairement à Q10 et Q11.

Source enquête : Q9-Q11 ; sources documentaires : TNFD [6], ENCORE [7]. 14 répondants déclarent ne pas connaître la TNFD mais connaître ou appliquer LEAP. Cela peut tenir au vocabulaire ou à l'appropriation des méthodes, sans démontrer une absence de pratique.

07 • PRÉPARATION

Le sentiment de préparation ne vaut pas audit



Source : enquête Greenance / Junior ESSEC, juillet-octobre 2026. Q12. Base : 81 répondants ; déclarations individuelles.

Q12 demande si l'institution se sent prête aux attentes BCE, en les décrivant à travers les dépendances écosystémiques des actifs financés. C'est une appréciation du répondant, sur une formulation particulière ; ce n'est pas une vérification de toutes les attentes prudentielles applicables.

Chez les 29 répondants « totalement prêts »

Évaluation des dépendances (Q6)	n / 29	%
Systématique	4 / 29	13,8 %
Au cas par cas	15 / 29	51,7 %
Non	3 / 29	10,3 %
Je ne sais pas	7 / 29	24,1 %

Le croisement distingue deux sujets : l'existence déclarée d'une évaluation et la visibilité qu'en a le répondant. Les 7 personnes qui ne savent pas ne doivent pas être assimilées aux 3 qui répondent non. Les 15 évaluations au cas par cas ne sont pas, en elles-mêmes, incompatibles avec une préparation jugée complète.

Ce que la réponse invite à préciser

Pour comprendre le niveau de préparation, il faudrait connaître les expositions jugées matérielles, les équipes concernées, les pratiques couvertes et les éléments sur lesquels repose l'appréciation. L'enquête n'autorise ni constat de non-conformité ni classement de banques.

08 · POINTS DE FRICTION

Les données arrivent en tête des blocages proposés



Source : enquête Greenance / Junior ESSEC, juillet-octobre 2026. Q14. Base : 81 répondants ; déclarations individuelles.

Les données au site sont le premier choix de 26 répondants. La méthode, le temps et la compatibilité avec les processus de crédit constituent aussi des points de friction fréquemment retenus. La question impose un blocage principal : elle ne mesure pas la fréquence de tous les obstacles rencontrés.

Les précisions libres décrivent parfois des obstacles combinés

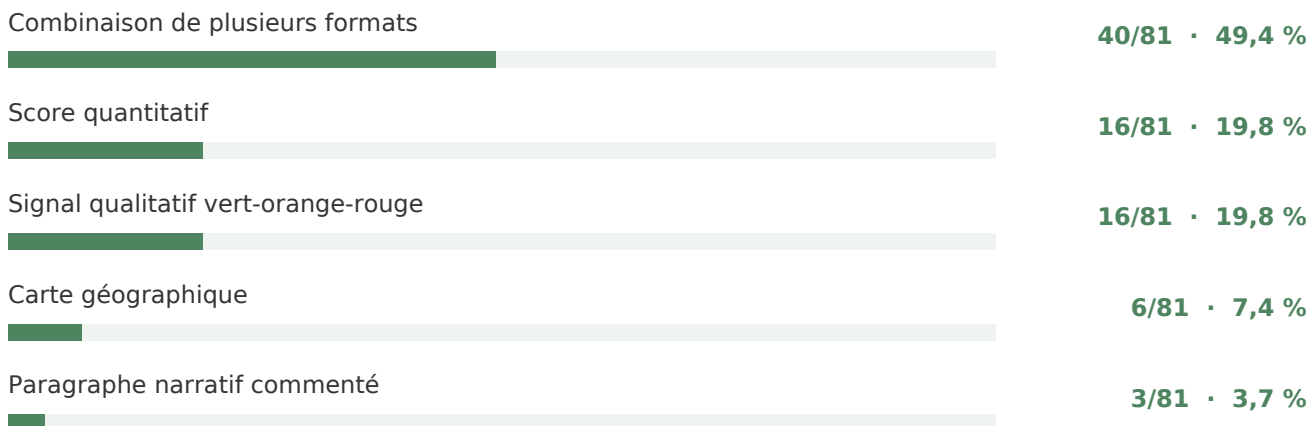
Les réponses « Autre » mentionnent notamment la combinaison du budget, de la priorité interne et des données ; d'autres insistent sur la formation et l'acculturation, ou disent ne pas identifier de blocage particulier. Cela empêche de lire les catégories comme des causes exclusives.

Les 4 réponses « Budget » ne permettent donc pas de conclure que le financement est peu contraignant. De même, le premier rang des données au site ne démontre pas qu'elles suffiraient à rendre l'analyse opérationnelle : leur interprétation et leur intégration restent à examiner.

Réponse unique enregistrée. Les 12 précisions « Autre » sont utilisées qualitativement et ne sont pas redistribuées entre les modalités fermées.

09 · UTILISATION

Une combinaison de formats et des temps très variables



Source : enquête Greenance / Junior ESSEC, juillet-octobre 2026. Q15. Base : 81 répondants ; déclarations individuelles.

La combinaison de formats est le choix le plus fréquent, sans majorité absolue. Le questionnaire ne précise pas les combinaisons attendues. Il ne permet pas de recommander une interface unique, ni d'écarter le commentaire parce qu'il est rarement choisi comme format exclusif.

Temps déclaré pour traiter les risques physiques / nature

Modalité (Q16)	Entreprise : n (%)	Actif : n (%)
10 min	18 (22,2 %)	26 (32,1 %)
30 min	14 (17,3 %)	22 (27,2 %)
1 h	16 (19,8 %)	16 (19,8 %)
2 h	16 (19,8 %)	9 (11,1 %)
Demi-journée	17 (21,0 %)	8 (9,9 %)

48 répondants (59,3 %) choisissent 10 ou 30 minutes pour un actif ; 32 (39,5 %) choisissent ces durées pour une entreprise. Les tâches couvertes, la complexité du dossier et l'expérience de la personne ne sont pas précisées. Ces durées ne sont ni des mesures chronométrées ni des références de productivité.

Q16 : base de 81 pour chaque sous-question. Pas de moyenne calculée : les durées sont des modalités prédéfinies et « demi-journée » n'est pas convertie arbitrairement en heures.

10 • INFORMATION ATTENDUE

Rendre l'information pertinente pour le dossier

Q21 demande quelle information précise serait la plus utile sur un dossier crédit. Les 80 réponses renseignées couvrent le risque nature, le climat et des besoins financiers ou de conformité plus généraux. Ce champ ouvert est utile pour comprendre le langage des métiers ; il ne mesure pas une demande homogène pour un produit.

Besoin exprimé	Utilité recherchée dans les réponses
Localisation, exposition et dépendances	Identifier les actifs ou activités sensibles, les ressources critiques et la chaîne de valeur.
Conséquences financières	Relier l'environnement aux coûts, aux flux de trésorerie, à la solvabilité et aux sûretés.
Adaptation et protection	Connaître la couverture assurantielle, la continuité d'activité ou les possibilités de substitution.
Information générale sur la contrepartie	Compléter l'analyse financière, la connaissance du client ou le suivi de sa trajectoire de transition.
Pas de besoin précis ou périmètre non concerné	Ne pas supposer que tous les répondants demandent une nouvelle information nature.

Extraits courts, non représentatifs

« La localisation précise des actifs productifs et leur niveau d'exposition au risque physique »

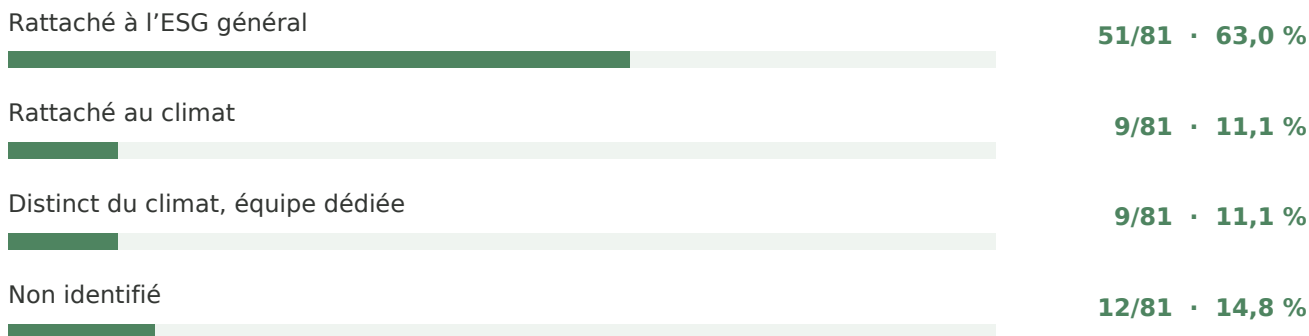
« Traduction financière de la dépendance géographique »

« Une évaluation claire et quantifiée de l'impact du risque nature sur la capacité de remboursement et la valeur des sûretés, directement exploitable dans l'analyse crédit »

Source : Q21, 80 réponses et une non-réponse. Extraits reproduits sans attribution à une personne ou un employeur. Les thèmes ne font pas l'objet d'un décompte : plusieurs peuvent apparaître dans une même réponse. La mention d'une estimation financière ne garantit pas qu'une quantification fiable soit possible avec les données disponibles.

11 • ORGANISATION ET MOYENS

Un sujet souvent intégré à l'ESG général



Source : enquête Greenance / Junior ESSEC, juillet-octobre 2026. Q18. Base : 81 répondants ; déclarations individuelles.

Le rattachement à l'ESG général est déclaré par 51 répondants. Ce choix d'organisation ne renseigne pas, à lui seul, sur les compétences, les responsabilités ou les liens avec les métiers du crédit. Une équipe dédiée n'est pas une condition universelle de maturité.

Un budget souvent inconnu du répondant

Budget annuel ESG / climat / nature (Q17)	n	%
< 50 K€	7	8,6 %
50-200 K€	5	6,2 %
200 K€-1 M€	5	6,2 %
> 1 M€	25	30,9 %
Je ne sais pas	39	48,1 %

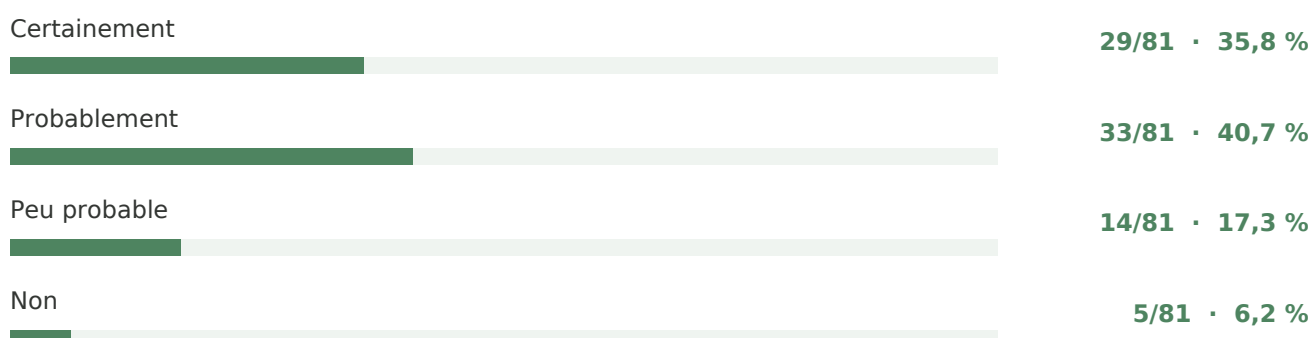
39 personnes ne connaissent pas le budget. Cette réponse décrit leur visibilité, pas un manque de moyens. Le budget englobe ESG, climat et nature ; le périmètre institutionnel peut varier. Il ne permet pas d'estimer l'investissement consacré spécifiquement au risque nature ni de comparer les moyens entre banques.

Aucun indicateur de « lacunes » ne regroupe budget inconnu, budget faible, absence d'équipe dédiée ou non-utilisation d'un cadre volontaire. Ces éléments mesurent des dimensions différentes.

12 • PERCEPTIONS

Une préoccupation crédit, sans mesure de pertes

L'impact sur la sinistralité à cinq ans est souvent jugé plausible



Source : enquête Greenance / Junior ESSEC, juillet-octobre 2026. Q20. Base : 81 répondants ; déclarations individuelles.

62 répondants (76,5 %) anticipent certainement ou probablement un impact matériel. Il s'agit d'une perception, suscitée par une question qui donne des exemples de dégradation. Ce résultat n'est ni une prévision du taux de défaut ni une estimation des pertes, de leur ampleur ou de leur date.

Des avis réservés ou incertains sur les scores ESG agrégés

Reflètent-ils correctement les dépendances ? (Q19)	n	%
Oui	13	16,0 %
Partiellement	31	38,3 %
Non	6	7,4 %
Je ne sais pas	31	38,3 %

13 répondants estiment que ces scores reflètent correctement la dépendance physique ; 31 répondent partiellement et 31 ne savent pas. Les 6 réponses négatives ne doivent pas être additionnées aux inconnues pour conclure à une défaillance des scores. Aucun fournisseur ni modèle n'a été évalué dans l'enquête.

La coexistence d'une préoccupation sur le crédit et d'avis incertains sur les indicateurs invite à clarifier l'information nécessaire. Elle ne démontre pas que les scores ESG seraient inutiles ou qu'un indicateur unique de nature serait suffisant.

13 · CONTEXTE PRUDENTIEL

Les textes éclairent l'enjeu, pas la conformité des répondants

Les réponses à Q13 citent des autorités, des textes de reporting et des cadres volontaires, parfois ensemble. Certains répondants renvoient à une équipe spécialisée. Ces mentions renseignent la compréhension du contexte ; elles ne permettent pas d'établir quelles obligations s'appliquent à chaque employeur.

Niveau	Repère vérifié et portée
Attentes BCE	Le guide de novembre 2020 traite des risques climatiques et environnementaux. Il est non contraignant en lui-même et sert au dialogue prudentiel ; il inclut leur intégration à la gestion du crédit [1].
Orientations EBA	Les orientations de gestion des risques ESG publiées en janvier 2025 s'appliquent depuis le 11 janvier 2026, avec une échéance au plus tard au 11 janvier 2027 pour les petits établissements non complexes [2].
Priorités de supervision	La gestion climat-nature figure dans la priorité 2026-2028 consacrée à la résilience face aux risques géopolitiques et aux incertitudes macrofinancières. Elle n'est pas, à elle seule, la première priorité générale [3].
Bonnes pratiques	Les exemples BCE de mai 2026 ne créent pas de nouvelles exigences et ne sont pas des conditions nécessaires de conformité [4].
Publication et outils	Les obligations de publication, les recommandations TNFD, l'approche LEAP et ENCORE remplissent des fonctions distinctes. Leur citation ou leur usage ne vaut pas audit de gestion des risques [6-7].

L'absence déclarée de TNFD, d'ENCORE ou d'une équipe dédiée ne peut pas être assimilée à un manquement prudentiel. Une analyse de conformité demanderait le périmètre juridique, les expositions matérielles et les procédures effectivement appliquées.

Les détails évolutifs des seuils de reporting ne sont pas nécessaires à la démonstration de cette enquête et ne servent pas de critère d'évaluation des réponses. Q13 est analysée qualitativement ; les exemples présents dans son libellé influencent les mentions recueillies.

14 · RETOUR D'EXPÉRIENCE

Le climat éclaire le passage de la politique à l'usage

La comparaison utile porte sur les difficultés d'intégration. Elle ne consiste pas à attribuer au risque nature un retard fixe de cinq ou six ans : les populations, les méthodes et les risques observés diffèrent.

Publication externe	Constat pertinent pour la lecture
BCE, revue 2022 [5]	Sur les risques climatiques et environnementaux, moins de 10 % des établissements mobilisaient une information suffisamment prospective et granulaire dans leur gouvernance et leur gestion. La revue examinait aussi l'application des politiques dans des dossiers.
GARP, novembre 2024 [8]	La comparaison des enquêtes climat 2019-2022 et nature 2024 existe déjà. La supervision par le conseil était déclarée pour la nature par 46 % des institutions, contre 81 % pour le climat en 2019. Ce rapprochement n'établit pas un retard universel en années.
BCE, mai 2026 [4]	Environ deux tiers des banques ne reliaient pas encore systématiquement leur évaluation de matérialité nature à des actions de gestion. Ce constat de supervision est distinct de la présente enquête.
Banque de France, octobre 2026 [9]	Le bilan 2020-2026 décrit l'évolution des outils prospectifs, de la supervision et des plans de transition prudentiels. Il fournit le contexte de progression des dispositifs bancaires.

Ce que l'enquête ajoute

Elle donne accès à des descriptions individuelles et à des besoins d'information exprimés par plusieurs métiers. Elle ne reproduit ni une évaluation prudentielle ni une enquête institutionnelle mondiale. Son apport est d'ouvrir des questions sur l'appropriation et l'usage au niveau du dossier.

Le risque physique climatique demande lui aussi des informations locales et de vulnérabilité. Opposer un climat réduit aux émissions à une nature uniquement locale serait trompeur. L'enjeu commun est de relier exposition, vulnérabilité et conséquences financières sans les confondre.

15 • ENSEIGNEMENTS ET PISTES OPÉRATIONNELLES

De l'information disponible à une analyse utilisable

Les conditions d'une intégration opérationnelle du risque nature

L'enquête fait apparaître une coexistence importante : des outils sont déclarés par une majorité des répondants, tandis que des difficultés persistent concernant les données, les méthodes et leur utilisation dans le travail de crédit. Parmi les 81 professionnels interrogés, 62 déclarent utiliser un outil ou une source dédiée aux risques nature. Pourtant, lorsqu'ils désignent leur principal blocage, 26 retiennent les données fiables à l'échelle du site, 15 la méthodologie, 11 le temps analyste et 10 la compatibilité des outils avec les processus de crédit.

Ces résultats suggèrent que l'intégration opérationnelle du risque nature demande d'articuler plusieurs éléments : disposer d'informations pertinentes, savoir les interpréter et pouvoir les mobiliser dans un dossier. L'enquête ne mesure pas directement l'efficacité des dispositifs, mais elle identifie des difficultés concrètes auxquelles leur déploiement doit répondre.

Une information à rapprocher de la réalité économique de l'emprunteur

Les réponses ouvertes expriment plusieurs besoins complémentaires : localiser les actifs productifs, connaître leurs dépendances, comprendre les risques d'approvisionnement et apprécier les conséquences possibles sur les coûts, les revenus ou les garanties. Ces demandes invitent à rapprocher l'information environnementale des caractéristiques de l'activité financée.

Une exposition géographique ne suffit pas à décrire une vulnérabilité financière. À titre d'illustration, deux entreprises implantées dans un même territoire soumis à des tensions sur l'eau peuvent présenter des situations différentes selon leurs usages, leurs sources d'approvisionnement, leurs possibilités de substitution et l'importance du site dans leur production. L'analyse devient utile au crédit lorsqu'elle permet de comprendre ces différences et d'identifier les informations supplémentaires à demander.

La donnée localisée constitue ainsi un point d'entrée. Sa valeur dépend aussi de la manière dont elle est reliée à l'activité, à la contrepartie et à l'horizon du financement.

Des résultats compréhensibles dans les conditions réelles du travail de crédit

La question du format rejoint celle de l'usage. Près de la moitié des répondants, soit 40 sur 81, préfèrent une combinaison de formats en comité de crédit. Cette préférence laisse envisager une restitution associant une synthèse rapide, une explication des facteurs déterminants et un accès au détail lorsque le dossier le nécessite. Elle ne permet toutefois pas de désigner une combinaison unique.

15 • ENSEIGNEMENTS ET PISTES OPÉRATIONNELLES • SUITE

Relier l'analyse à une action proportionnée

Une réponse opérationnelle pourrait prendre la forme d'une fiche d'analyse intégrée au dossier : les activités et actifs concernés, les dépendances importantes, les signaux d'exposition, les conséquences possibles pour l'exploitation et les points à confirmer auprès du client. Un indicateur synthétique pourrait aider à hiérarchiser les investigations, accompagné d'une explication de ses sources, de sa couverture et de ses limites.

Lorsque les données ne permettent pas d'estimer une conséquence financière, le résultat pourrait néanmoins orienter une question utile : quelle part de la production dépend de cette ressource ? Une interruption peut-elle être absorbée ? Existe-t-il une solution de remplacement ? Cette capacité à guider l'analyse constitue déjà une forme d'utilité.

Une réponse qui associe outils, méthode et appropriation

Les besoins exprimés ouvrent une piste pour les dispositifs d'aide à l'analyse : faciliter la collecte et le rapprochement des informations, réduire les tâches répétitives et rendre les résultats accessibles aux professionnels du crédit. L'automatisation pourrait soutenir ces fonctions, à condition de rendre visibles les informations manquantes et les hypothèses, et de permettre leur correction.

L'outil doit également trouver sa place dans une organisation. Qui examine les résultats ? Qui échange avec le client ? Dans quelles situations une analyse approfondie est-elle nécessaire ? Comment l'information est-elle conservée et actualisée ? Les questions de formation et de responsabilité accompagnent donc celles de la donnée et du logiciel.

L'enquête ne valide pas une architecture technique particulière. Elle permet en revanche de proposer des critères pour apprécier une réponse : sa pertinence pour le dossier, sa lisibilité, sa traçabilité et sa capacité à déclencher une action proportionnée.

Une priorité : rendre explicite le lien entre le risque identifié et la suite donnée

À l'échelle des professionnels interrogés, l'enquête décrit des pratiques et une appropriation hétérogènes. Son principal apport est de préciser plusieurs conditions du passage à l'usage : une information contextualisée, une interprétation économique compréhensible et une insertion dans les processus de crédit.

La progression pourrait ainsi être appréciée à travers des usages concrets : une question supplémentaire posée à l'emprunteur, une dépendance mieux documentée, une exposition justifiant un approfondissement ou un suivi adapté. **L'objectif est que l'information nature contribue à une analyse explicable de la contrepartie, avec une trace claire de la manière dont elle a été prise en compte.**

ANNEXE A · MÉTHODE

Des résultats descriptifs, avec des limites explicites

Base, unité et calculs

La feuille « Base brute de données » comprend 81 réponses et deux lignes d'en-tête. Chaque personne compte une fois. Aucun répondant n'est exclu et aucune pondération n'est appliquée. Les questions fermées sont complètes. Q21 compte une non-réponse ; une précision « Autre » manque à Q7. Les pourcentages sont arrondis à une décimale et les dénominateurs des sous-groupes sont indiqués.

Périmètre de publication

La totalité de la base est conservée et explicitement présentée comme mixte. Le sous-échantillon de 66 personnes et les regroupements par banque ou groupe du rapport initial ne sont pas repris : leur table de classement n'est pas fournie avec les données. Aucune proportion n'est présentée comme une proportion d'établissements. La confirmation du protocole ne change pas cette limite de composition.

Traitement qualitatif

Q5, Q13, Q21 et les précisions de Q7/Q14 ont été relues intégralement. Le rapport propose des thèmes et quelques extraits, sans fréquences issues d'un codage thématique. Les thèmes sont non exclusifs et ne résultent pas d'un double codage indépendant. La base contient parfois des reformulations d'enquêteur ; les illustrations ne doivent pas être lues comme des transcriptions audio certifiées.

Ce que les comparaisons ne permettent pas

Le recrutement non probabiliste, les faibles effectifs et la présence possible de plusieurs répondants d'une même institution empêchent une inférence au secteur. Aucune marge d'erreur sectorielle n'est calculée. Les écarts entre profils sont exploratoires ; ni leur existence ni leur absence ne permet de conclure à une différence généralisable. La visibilité du répondant et son périmètre professionnel influencent les réponses.

Questionnaire et confidentialité

Plusieurs libellés donnent des exemples ou regroupent des notions ; Q7 est ambiguë et Q14 impose un premier obstacle. Les modalités « je ne sais pas » sont conservées séparément. Les noms d'employeurs, de personnes et les adresses électroniques ne sont pas publiés. Q22 porte sur l'envoi du rapport : 29 oui (35,8 %) et 52 non (64,2 %), sans interprétation comme intérêt sectoriel.

Contrôles effectués : recomptage des modalités fermées, vérification des bases et des croisements publiés, lecture des réponses ouvertes, rapprochement des références externes et révision de la langue. Cette validation éditoriale ne constitue pas un audit indépendant du terrain.

ANNEXE B · QUESTIONNAIRE

Questionnaire original · 1/4

Libellés repris de l'Excel. Les modalités ci-dessous sont celles enregistrées dans la base, non une reconstitution d'éventuelles options jamais choisies. Typographie normalisée ; formulation des questions conservée.

Q1. Quel est votre profil ?

Direction ; Analyste crédit ; Risk manager ; Conformité ; ESG / Durabilité.

Q2. Taille de votre institution ?

< 10 Md€ de bilan ; > 100 Md€ ; 10-100 Md€.

Q3. Typologie ?

Autre ; Banque d'investissement ; Banque universelle ; Banque régionale ; Banque privée.

Q4. Votre institution distingue-t-elle aujourd'hui, dans son analyse crédit, les dépendances aux services écosystémiques (eau douce, pollinisation, stabilité des sols, régulation climatique locale) des risques physiques nature (sécheresse, inondation, érosion, perte de biodiversité) et des impacts (émissions, pollution, déforestation) ?

Partiellement ; Oui, distinction claire ; Je ne sais pas ; Non, tout est regroupé.

Q5. Quels types de risques physiques nature regardez-vous concrètement aujourd'hui dans vos analyses crédit ? (exemples attendus : stress hydrique, inondation fluviale, inondation côtière, sécheresse, érosion des sols, perte de biodiversité, feux de forêt, etc.)

Réponse ouverte.

Q6. Évaluez-vous spécifiquement la dépendance d'un emprunteur à une ou plusieurs ressources naturelles critiques (eau, sol, biodiversité, services écosystémiques) ?

Oui, au cas par cas ; Non ; Oui, systématique ; Je ne sais pas.

ANNEXE B · QUESTIONNAIRE

Questionnaire original · 2/4

Q7. À quel niveau de granularité analysez-vous ces risques ?

Filiale ; Groupe consolidé ; Site industriel individuel (entièreté du groupe) ; Autre ; Holding.

La modalité « Autre » comporte un champ « Autre (préciser) ».

Q8. Utilisez-vous un outil ou une source de données dédié(e) pour les risques nature ?

Non ; Oui, externe (MSCI, Iceberg, Ethifinance, Carbon4) ; Oui, interne.

Q9. Connaissez-vous le cadre TNFD (Taskforce on Nature-related Financial Disclosures) ?

De nom ; Je le connais bien, mais ne l'utilise pas ; Pas du tout ; Je l'utilise.

Q10. Connaissez-vous la méthodologie LEAP (Locate, Evaluate, Assess, Prepare) ?

Non ; Oui, je l'applique ; Oui, de nom.

Q11. Connaissez-vous la base ENCORE pour identifier les dépendances sectorielles aux services écosystémiques ?

Non ; Oui, de nom ; Oui, je l'utilise.

Q12. Votre institution se sent-elle prête aux attentes BCE sur le risque lié à la nature (risque opérationnel des actifs financés du fait des dépendances écosystémiques) ?

En cours ; Totalement ; Je ne sais pas ; Pas du tout.

ANNEXE B · QUESTIONNAIRE

Questionnaire original · 3/4

Q13. Quelles obligations réglementaires nature identifiez-vous comme structurantes pour votre institution dans les 24 prochains mois ? (ex : BCE, CSRD, SFDR, Article 29 LEC, TNFD volontaire, etc.)

Réponse ouverte.

Q14. Quel est votre principal blocage pour intégrer le risque nature ?

Autre ; Manque de temps analyste ; Absence de données fiables à l'échelle du site ; Absence de méthodologie standard reconnue ; Absence d'outil compatible avec nos workflows crédit ; Budget ; Priorité interne faible.

La modalité « Autre » comporte un champ « Autre (préciser) ».

Q15. Quel format serait le plus directement exploitable en comité de crédit ?

Combinaison de plusieurs formats ; Score quantitatif ; Signal qualitatif vert-orange-rouge ; Paragraphe narratif commenté ; Carte géographique.

Q16. Combien de temps un analyste passe-t-il pour traiter les risques physiques / nature ?

Deux sous-questions : « Pour une entreprise » et « Pour un actif ». Modalités enregistrées : 10 min ; 30 min ; 1 h ; 2 h ; Demi-journée.

Q17. Quel budget annuel votre institution alloue-t-elle aux outils ESG / Climat / Nature ?

< 50 K€ ; Je ne sais pas ; 200 K€-1 M€ ; > 1 M€ ; 50-200 K€.

Q18. Dans votre gouvernance interne, le sujet "nature / biodiversité / services écosystémiques" est-il :

Rattaché à l'ESG général ; Rattaché au climat ; Distinct du climat, avec une équipe dédiée ; Non identifié.

ANNEXE B · QUESTIONNAIRE

Questionnaire original · 4/4

Q19. Les scores ESG agrégés (MSCI, Sustainalytics, Carbon4, etc.) reflètent-ils correctement, selon vous, la dépendance physique des entreprises financées aux ressources naturelles de leurs actifs ?

Je ne sais pas ; Partiellement ; Oui ; Non.

Q20. Le risque de rupture d'approvisionnement ou d'exploitation lié à la dégradation d'un service écosystémique (ex : assèchement d'une nappe, perte de pollinisateurs, érosion) aura-t-il un impact matériel sur la sinistralité crédit dans les 5 ans ?

Non ; Certainement ; Probablement ; Peu probable.

Q21. Si on pouvait vous livrer demain une information précise sur un dossier crédit que vous traitez, laquelle vous serait la plus utile ?

Réponse ouverte.

Q22. Souhaitez-vous recevoir le rapport complet en avant-première ?

Oui, par e-mail ; Non.

Un champ « E-mail » accompagne la demande de réception. Aucune adresse n'est reproduite.

Q23. Dans quelle banque travaillez-vous ?

Réponse ouverte.

À propos de la réalisation

La Junior ESSEC a réalisé la collecte pour le compte de Greenance, commanditaire. Le rapport distingue cette collecte du traitement éditorial des résultats. Il ne présente pas les réponses individuelles comme des prises de position officielles des employeurs.

Pour citer l'étude

Greenance / Junior ESSEC (2026), *Risque nature et analyse crédit : du risque identifié à l'analyse crédit, où en sont les pratiques déclarées ?*, enquête exploratoire, octobre 2026, version révisée du 8 octobre 2026.

Lors de la reprise d'un chiffre, conserver le libellé de l'indicateur, l'effectif, le dénominateur et la mention « parmi les répondants ». Ne pas remplacer cette mention par « des banques ».

ANNEXE C · RÉFÉRENCES

Sources publiques et matériau de l'enquête

[1] BCE, Guide on climate-related and environmental risks, novembre 2020. Attentes de supervision et portée du guide. [Consulter la source](#)

[2] EBA, communiqué sur les orientations finales de gestion des risques ESG, 9 janvier 2025. Calendrier d'application EBA/GL/2025/01. [Consulter la source](#)

[3] BCE, Supervisory priorities 2026-28, novembre 2025. Place de la gestion climat-nature dans les priorités. [Consulter la source](#)

[4] BCE, Good practices for advancing climate and nature-related risk management, 8 mai 2026. Lien entre matérialité et action ; statut des bonnes pratiques. [Consulter la source](#)

[5] BCE, Walking the talk - Thematic review on climate-related and environmental risks, novembre 2022, notamment p. 3 et 20-21. [Consulter la source](#)

[6] TNFD, Guidance on the identification and assessment of nature-related issues: the LEAP approach, version 1.1, octobre 2023. [Consulter la source](#)

[7] ENCORE, About ENCORE. Fonction et périmètre de la ressource sectorielle. [Consulter la source](#)

[8] GARP, Nature Risk Management: Looking to the Future, 18 novembre 2024. Comparaison des enquêtes climat et nature. [Consulter la source](#)

[9] Banque de France, Les banques face aux risques climat et nature : des exigences renforcées, billet 462, 5 octobre 2026. [Consulter la source](#)

Données primaires et version

Junior ESSEC, base brute finale pour Greenance, classeur Excel transmis, 81 réponses. Le PDF initial « Baromètre risque nature bancaire 2026 » sert de document de départ ; les effectifs publiés dans cette révision sont recalculés depuis le classeur. Les références publiques retenues ont été vérifiées le 8 octobre 2026.

Les références [1]-[9] constituent des sources externes : leurs populations et méthodes ne se confondent pas avec celles de cette enquête. Les citations de répondants proviennent exclusivement de la base transmise. Les liens sont cliquables.